

Les conseils scientifiques

Missions

OpenEdition est soutenu dans ses actions par trois conseils scientifiques :

- le conseil scientifique d'OpenEdition Calenda, dont les missions spécifiques sont relatives à la plateforme Calenda ;
- le conseil scientifique d'OpenEdition Hypothèses, dont les missions spécifiques sont relatives à la plateforme Hypothèses ;
- le conseil scientifique d'OpenEdition, dont les missions spécifiques sont relatives aux plateformes OpenEdition Books et OpenEdition Journals, mais dont le champ d'action s'étend à l'ensemble des quatre plateformes.

Les conseils scientifiques ont pour missions principales :

- de participer au développement de la communication scientifique ouverte en sciences humaines et sociales ;
- de participer au développement stratégique des plateformes d'OpenEdition ;
- de contribuer à la politique scientifique d'OpenEdition.

L'investissement des membres des conseils scientifiques se concrétise par des activités indispensables pour le fonctionnement de l'infrastructure, telles que des réunions récurrentes, l'étude de dossiers, et la prise de position lors de votes.

Nomination et renouvellement

Les membres des conseils scientifiques sont nommé·es pour des mandats de trois ans renouvelable.

Lorsqu'un mandat arrive à échéance, un appel à candidatures est lancé sur plusieurs canaux ([Calenda](#), carnet du [Léo](#) sur Hypothèses, réseaux sociaux) et relayé par les membres du conseil scientifique sur leurs propres canaux.

Les candidat·es doivent nous faire parvenir un *curriculum vitae* et une lettre de motivation.

Les candidatures sont examinées par les membres du conseil scientifique concerné. Les critères de sélection visent notamment à assurer une bonne répartition entre les disciplines, les lieux d'affectation et les statuts.

Les candidatures de personnes en poste à l'étranger sont encouragées, mais les candidat·es doivent comprendre le français qui est la langue de travail et d'échange lors des réunions (l'usage de l'anglais est cependant possible, pour les échanges écrits).

Afin de faciliter la transition, nous privilégions le fait que certain·es membres du conseil scientifique sortant restent en fonction pour un deuxième mandat. Par ailleurs, il n'est pas possible pour les membres des conseils scientifiques de réaliser plus de deux mandats.

Conseil scientifique d'OpenEdition

Le [conseil scientifique](#) d'OpenEdition est composé d'une vingtaine de membres, couvrant un large spectre de disciplines en sciences humaines et sociales.

Son périmètre d'action concerne l'ensemble des plateformes de la structure (OpenEdition Books, OpenEdition Journals, Calenda et Hypothèses). Calenda et Hypothèses disposent cependant de conseils scientifiques spécifiques, qui suivent de près leur évolution (cf. plus bas).

Dans le cadre de ses missions spécifiques, il statue sur l'accèsion des revues et des collections de livres à nos plateformes OpenEdition Journals et OpenEdition Books.

OpenEdition Journals

Le conseil scientifique se réunit au moins quatre fois par an (généralement en mars, juin, octobre et décembre) pour le classement des revues qui candidatent à la plateforme OpenEdition Journals.

Il s'agit pour les membres du conseil scientifique de mesurer la pertinence et l'originalité du projet scientifique, le rayonnement scientifique de la publication, sa qualité éditoriale, et enfin les ressources dont la revue dispose pour gérer l'ensemble du processus éditorial. Le conseil s'appuie sur au moins deux [expertises externes](#), réalisées par des chercheurs·euses spécialistes des disciplines et thématiques de la revue.

Ces réunions de classement font suite à une première évaluation interne des dossiers de candidature par le comité de validation d'OpenEdition Journals, qui donne son avis sur le projet éditorial et la faisabilité technique de chaque candidature sous la forme de deux notes collectives. L'une concerne la dimension proprement éditoriale de la revue, l'autre l'organisation et la pérennité du projet sur le long terme. Ces notes vont de A à D (A = priorité forte ; B = priorité moyenne ; C = ajournée ; D = refusée). Le comité de validation n'évalue pas la scientificité de la publication.

Le comité de validation Journals est composé du/de la responsable du service Freemium référent·e pour OpenEdition Journals, du/de la responsable du service livres et revues, du/de la directeur·ice adjoint·e responsable du secteur éditorial, et du/de la directeur·ice d'unité et animé par les chargé·es d'adhésion.

L'équipe des adhésions d'OpenEdition transmet ensuite les dossiers des revues à évaluer au conseil scientifique. Chaque membre met une note par revue, allant de A à D également, suivant le même référentiel. Les notes sont attribuées de façon anonyme.

La décision d'accepter, d'ajourner ou de refuser la revue revient au conseil. Une lettre est envoyée à l'équipe éditoriale de la revue pour la notifier de sa décision. Dans le cas d'un ajournement, la lettre contient des recommandations qui doivent être prises en compte avant que la revue ne puisse candidater à nouveau et après un délai défini dans la lettre d'ajournement.

Les réunions de classement sont l'occasion pour le conseil scientifique de discuter et débattre au sujet des candidatures.

Elles permettent également à celui-ci de définir la politique scientifique d'OpenEdition. À ce titre, il participe à l'élaboration de critères structurants pour les revues et éditeurs qui

candidatent. Par exemple, pour garantir la qualité des publications proposées, le conseil scientifique a établi que ces dernières doivent avoir des procédures de sélection et d'évaluation clairement affichées et que les articles soient à minima évalués par des pairs. Dans cette même optique, le conseil scientifique, soucieux de ne pas favoriser l'endogamie des revues et collections, souhaite que les auteurs et autrices d'une revue ou d'une collection de livres ne soient pas toujours les mêmes, et qu'ils et elles soient issus·es d'institutions différentes.

Depuis 2015, le conseil scientifique, soucieux d'adapter le flux d'accès à la capacité d'accueil de notre plateforme, a décidé de mettre en place un quota annuel de revues acceptées, fixé à 30 revues par an, et de préciser les critères de sélection. Cela a contribué à assurer la qualité des publications proposées sur la plateforme. Les données chiffrées relatives au flux des candidatures sont disponibles sur la [page dédiée](#).

OpenEdition Books

Le conseil scientifique statue sur les nouveaux éditeurs ou les nouvelles collections qui candidatent sur OpenEdition Books. Il est amené à évaluer ces dossiers une fois toutes les six semaines environ, à l'aide d'outils de délibération collaborative en ligne. Chaque membre donne un avis argumenté (favorable, sous-réserve, défavorable). La décision d'accepter ou non l'éditeur ou la collection revient au conseil.

Le comité de validation Books est composé du ou de la responsable du service Freemium référent·e pour OpenEdition Books, du ou de la responsable du service livres et revues, du ou de la directeur·ice adjoint·e responsable du secteur éditorial, et du ou de la directeur·ice d'unité et animé par les chargé·es d'adhésion.

L'évaluation s'appuie sur l'avis préalable du comité de validation d'OpenEdition Books, qui attribue une note collective allant de A à D (A = priorité forte ; B = priorité moyenne ; C = ajournée ; D = refusée).

Les données chiffrées relatives au flux des candidatures sont disponibles sur la [page dédiée](#).

Le bureau du Conseil scientifique d'OpenEdition

Le conseil scientifique élit un·e président·e et des vice-président·es, qui seront chargé·es de missions spécifiques consacrées à OpenEdition Books et OpenEdition Journals. Ensemble, ils et elles composent le bureau du conseil scientifique.

Lorsqu'une candidature est reçue sur OpenEdition Journals ou OpenEdition Books, son dossier est vérifié une première fois par l'équipe des adhésions d'OpenEdition. Si certains points semblent ne pas correspondre aux critères des plateformes, l'équipe peut solliciter l'avis du bureau et de la directrice d'unité. Cela est le cas par exemple lorsque la publication semble ne pas entrer dans le périmètre disciplinaire d'OpenEdition.

Le ou la président·e du conseil fait partie du [comité de pilotage](#) d'OpenEdition. Celui-ci est composé des représentant·es des différentes tutelles d'OpenEdition Center et de la directrice d'unité.

En savoir plus sur le [bureau du conseil scientifique d'OpenEdition](#).

Conseil scientifique de Calenda

La plateforme Calenda dispose d'un conseil scientifique propre qui suit de plus près l'évolution de la plateforme. Le [conseil scientifique de Calenda](#) est composé d'une dizaine de membres, couvrant un large spectre de disciplines en sciences humaines et sociales.

Le conseil scientifique de Calenda définit les orientations scientifiques et le périmètre éditorial du calendrier. Il veille à son respect en accompagnant l'équipe dans la mise en œuvre et la définition de critères d'inclusion et d'exclusion des événements publiés en ligne (voir le [périmètre éditorial](#) de Calenda).

Les membres du conseil scientifique de Calenda partagent un idéal d'ouverture aux différentes thématiques et champs disciplinaires des sciences humaines et sociales y compris les plus marginaux : objets de recherche originaux, recherche-action, recherches participatives, champs de recherche émergents, communautés linguistiques minoritaires, etc.

Il est attendu de ses membres qu'ils adoptent une position distanciée vis-à-vis des "querelles d'écoles" et soient attentifs et attentives au respect des multiples traditions de recherche des différentes disciplines, y compris celles éloignées de leurs propres pratiques.

Le conseil scientifique de Calenda travaille en étroite collaboration avec [l'équipe d'OpenEdition](#).

Les membres sont sollicités par l'équipe de Calenda à propos d'annonces jugées problématiques ou inédites. Les membres expriment leurs avis sur l'inscription de ces événements dans le périmètre éditorial de Calenda.

Des critères d'exclusion et d'inclusion des événements dans le périmètre éditorial et scientifique de Calenda sont déjà formalisés. Par exemple, les événements doivent s'adresser à la communauté académique en sciences humaines et sociales de manière prioritaire. Les événements de type "colloque" doivent compter une majorité d'intervenant·es appartenant aux mondes de la recherche en sciences humaines et sociales.

Les membres du conseil scientifique de Calenda peuvent être aussi sollicités ponctuellement à propos des orientations scientifiques de Calenda, comme la définition de son périmètre scientifique et éditorial. L'équipe peut aussi demander leurs avis et conseils aux membres du conseil en tant que représentant·es de la communauté des sciences humaines et sociales sur des fonctionnalités du calendrier ou des projets en cours autour de la plateforme.

Conseil scientifique d'Hypothèses

La plateforme Hypothèses dispose d'un [conseil scientifique propre](#) qui suit de plus près l'évolution de la plateforme. Il est composé d'une vingtaine de personnes, couvrant un large spectre de disciplines en sciences humaines et sociales. Il est épaulé par trois conseils scientifiques supplémentaires, dont les périmètres concernent respectivement les instances germanophone, hispanophone et anglophone d'Hypothèses.

Le conseil scientifique d'Hypothèses travaille en étroite collaboration avec [l'équipe d'OpenEdition](#).

Le conseil scientifique d'Hypothèses contribue à la promotion de la communication scientifique directe en sciences humaines et sociales.

Le périmètre d'action du conseil scientifique d'Hypothèses est le suivant :

- examen des candidatures de carnets interrogeant le périmètre de la plateforme Hypothèses, en lien avec l'équipe d'OpenEdition ;
- réflexion et proposition sur les "bonnes pratiques" de *blogging* scientifique, et sur ce que l'on peut attendre d'un blog sur Hypothèses (voir en ce sens [le texte de positionnement évolutif](#) rédigé par les membres du conseil scientifique d'Hypothèses) ;
- pilotage scientifique d'événements avec l'équipe d'OpenEdition, sur le modèle de [la rencontre organisée dans le cadre des 10 ans d'Hypothèses](#).

Les conseils scientifiques linguistiques d'Hypothèses - allemand, espagnol et anglais - agissent par délégation du conseil scientifique d'Hypothèses.

Le conseil scientifique se réunit au moins deux fois par an en visioconférence ou aux locaux d'OpenEdition à Marseille. L'équipe d'Hypothèses organise ces réunions, dont les dates sont définies au début de chaque année universitaire. Des réunions supplémentaires peuvent être organisées au besoin, plénières ou non, à l'initiative des membres du conseil scientifique ou de l'équipe d'Hypothèses.